



Eau de Paris

Notre objectif

Eau de Paris est une régie autonome de la ville de Paris chargée de l'approvisionnement en eau de Paris depuis le 1er mai 2009 et de la distribution depuis le 1er janvier 2010.

Charte signée

 Charte Eau de Paris.pdf (568.38 Ko)

Référent Plan Action Climat

 Florence Soupizet

“ Première entreprise publique d'eau en France, Eau de Paris délivre chaque jour à ses 3 millions d'usagers une eau d'excellente qualité, au prix le plus juste. Parce que l'eau est au cœur des enjeux climatiques, la régie s'est dotée dès 2015 d'un plan « climat énergie », avec des objectifs ambitieux d'ici 2020 en termes d'adaptation et d'atténuation face au dérèglement climatique : réduire de 15% les émissions de GES, réduire de 12% la consommation énergétique, consommer 95% d'énergie d'origine renouvelable et éviter l'émission de 4 500TegCO2 grâce à la production d'énergie renouvelable. Ces engagements sont complémentaires des stratégies de l'entreprise en faveur de la protection de la ressource en eau et de la biodiversité. Ensemble, ces documents traduisent la vision intégrée et cohérente du développement durable que porte Eau de Paris et sa mobilisation en faveur de la résilience des territoires. ”



Stratégies développement durable



Les actualités d'Eau de Paris



Relancer l'économie par les ODDs



Eau du robinet à Paris : pas d'augmentation de la concentration de chlore ni de modification de traitement de l'eau



Journée Mondiale de l'Eau : « Choisir l'eau du robinet, c'est concilier protection sanitaire et geste environnemental »



Stratégies développement durable

AMÉNAGEMENT ET IMMOBILIER SPORT